



Dossier à retourner avant le : ...../...../.....

Réservé au club

Niveau 2022-2023

Niveau 2023-2024

## FICHE D'INSCRIPTION

### Saison 2023/2024

Nom ..... Prénom .....

Date / lieu naissance ..... Fille  Garçon  Age .....

Nom de la mère ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Téléphone(s) ..... Mail .....@.....

Nom du père ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Téléphone(s) ..... Mail .....@.....

#### Documents à fournir :

- Fiche d'inscription
- Fiche sanitaire
- Questionnaire médical
- 1 Photo pour la licence
- Règlement intérieur
- Bon de Commande des tenues

TARIFS	Informations	Prix	Total
Baby	Cotisation	<input type="checkbox"/> 110€	
Parcours A et B (1 entrainement par semaine)	Cotisation	<input type="checkbox"/> 150€	
Parcours C et Niveaux (2 entrainements par semaine)	Cotisation	<input type="checkbox"/> 200€	
<b>Total</b>			
<b>N° du chèque :</b>	<b>Chèque de caution OBLIGATOIRE pour les compétitions</b>		50€

Paiement : Chèque(s) : \_\_\_\_\_

Espèces : (en globalité) \_\_\_\_\_

Autre : \_\_\_\_\_

# FICHE SANITAIRE

**Nom** ..... **Prénom** .....  
Date / lieu naissance   Fille  Garçon  Age

**Problème santé** (asthme, allergie) à préciser

.....  
.....  
.....

**Personnes à prévenir en cas d'accident**

NOM/PRENOM	LIEN DE PARENTE OU AUTRES	TEL

**Nom du médecin traitant**

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Téléphone(s).....

# AUTORISATIONS

Je soussigné(e)\*, .....  
demeurant .....

\* père, mère, tuteur légal de l'enfant, (nom et prénom),

## **AUTORISATION DE QUITTER SEUL(E) LE GYMNASE (à partir de 11 ans)**

- Autorise le club à laisser mon enfant partir seul(e) du gymnase  
Voulez-vous être prévenus en cas d'absence exceptionnelle de l'entraîneur  
 OUI     NON
- N'autorise pas le club à laisser mon enfant partir seul(e) du gymnase

**Les enfants de moins de 11 ans ne sont pas autorisés à venir et à partir seules.**

## **AUTORISATION D'UTILISATION DE PHOTOGRAPHIES DE MINEURS**

- Autorise la **GSM**  
-à photographier ou filmer mon enfant dans le cadre de la pratique de la gymnastique sportive.  
-à utiliser les photographies ou les films pris lors de la pratique de la gymnastique sportive sur lesquelles peut apparaître mon enfant, sur tous types de support (affiche, site Internet, presses, etc.)

***L'utilisation des photographies ou des vidéos prises au sein de l'activité ont pour but la promotion de la gymnastique sportive.***

- J'autorise le Club à fournir mes coordonnées à l'entraîneur de mon enfant.
- En cas de besoin (lors des entraînements, stages, compétitions, démonstrations, ...), j'accepte que les responsables de l'association (**GSM**) autorisent en mon nom à prendre toutes les dispositions utiles en vue de la mise en œuvre des traitements (médicaux ou chirurgicaux).
- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur.

### **Protection des données personnelles**

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion ou celle de votre enfant. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au bureau de l'association et/ou à votre entraîneur ou celui de votre enfant.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez nous adresser votre demande à l'adresse mail : [gsm37parents@outlook.fr](mailto:gsm37parents@outlook.fr)

Date : ...../...../.....

**Signature des parents** précédée de la mention « Lu et approuvé »

**Signature du gymnaste**



# Gymnastique Sportive Montoise

Cadre réservé au Club

Niveau :

Equipe :

## Bon de commande pour les tenues Garçon

**Obligatoire** pour tous les gymnastes en compétition

Nom du Gymnaste \_\_\_\_\_

Prénom du gymnaste \_\_\_\_\_

Nom Prénom du parent \_\_\_\_\_

Adresse e-mail \_\_\_\_\_

Tailles <b>VESTE</b>										Qté	Prix unitaire	Montant	
6	8	10	12	14	XS	S	M	L	XL				
											40 €	€	
Tailles <b>T-SHIRT</b>										Qté	Prix unitaire	Montant	
6	8	10	12	14	XS	S	M	L	XL				
											12 €	€	
Tailles <b>LEOTARD</b>										Qté	Prix unitaire	Montant	
4	6	8	10	12	14						<b>Ajustement tarifaire à la livraison</b>		
42	44	46	48	50	52	54					55 €	€	
XS	S	M	L	XL	2XL	3XL							
											<b>Total</b>		€

Merci de nous faire un règlement séparé de l'inscription pour faciliter notre gestion comptable.

Paiement : Chèque(s) : \_\_\_\_\_

Espèces : (En globalité) \_\_\_\_\_

# Questionnaire de santé pour un.e mineur.e

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es ?  Une fille  Un garçon

Quel âge as-tu ?

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré (e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		

Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)	OUI	NON
Te sens-tu très fatigué (e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		

Aujourd'hui	OUI	NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		

Questions à faire remplir par tes parents	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

## Rappel :

Ce questionnaire de santé est anonyme et conservé par le/la licencié.e. Il ne sera pas transmis à l'association lors de la demande de licence Ufolep. Pour attester avoir respecté la procédure ministérielle, compléter les informations sur le formulaire de demande de licence Ufolep (case à cocher attestant avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du formulaire santé ou fourniture du certificat médical le cas échéant).



## Règlement intérieur



**Les entrainements peuvent s'effectuer sur le site du BOIS FOUCHER ou DES HAUTS VARENNES**

### **ART 1 – LICENCE**

Afin de prendre part aux activités de l'association (compétitions, entrainements, cours etc...), tous les gymnastes, entraîneurs et juges doivent être obligatoirement titulaires de la licence UFOLEP.

La licence est valable **pour la saison en cours.**

### **ART 2 – DELIVRANCE DES LICENCES**

Les licences sont délivrées ou renouvelées chaque année. Chaque fiche d'inscription doit être datée et signée avec tous les documents demandés dans la fiche d'inscription. (Se Référez FI2023-2024)

### **ART 3 – COTISATION**

Le montant de la cotisation est voté par le bureau de l'association pour la saison en cours. Le paiement doit être effectué en même temps que la demande d'adhésion ou de renouvellement de la licence. **Les règlements des cotisations devront être faits en totalité à l'inscription (y compris pour les paiements bons CAF et CE, ainsi que les règlements en deux fois maximum. Tout autre cas devra être soumis à l'accord du bureau). Toute cotisation en espèces devra être réglée intégralement.**

**Tout dossier incomplet sera refusé.**

### **ART 4 – TENUE OBLIGATOIRE**

Les gymnastes féminines doivent venir en tenue de sport : **le justaucorps est obligatoire.** (Legging, short, autorisé par-dessus le justaucorps). La tenue doit être adaptée et descente.

Les gymnastes masculins doivent venir en tenue de sport : short et t-shirt près du corps.

### **La pratique de la gymnastique se fait pieds nus ou en chaussons de gym.**

Les gymnastes devront avoir les cheveux attachés lors des séances, pas de boucles d'oreilles pendantes, ni de bagues, bracelets, montres, collier.



**Pensez à une gourde ou une bouteille d'eau pour l'entraînement avec le nom de l'enfant.**

### **ART 5 – RESPONSABILITES**

**Nous demandons aux parents et aux gymnastes de respecter les horaires des entrainements.**

Tant que le gymnaste n'est pas pris en charge par un membre du club, la responsabilité reste celle des parents.

L'association décline toute responsabilité en cas d'accident si le blessé n'est pas licencié du club.

Chaque enfant, accompagnateurs et membres de l'association sont tenu de respecter les locaux, le maintien en état des installations et équipements, ainsi que la propreté dans l'enceinte du gymnase.



**Il est souhaitable dans l'intérêt de l'enfant que les parents n'assistent pas au cours de leur enfant. Exceptionnellement les accompagnateurs sont autorisés uniquement dans les tribunes mais les entraîneurs ou les membres du bureau se réservent le droit de les exclure en cas de gêne du bon déroulement de la séance.**

Les parents sont tenus responsables des dégradations commises par leurs enfants.

Tout manquement au règlement sera passible d'avertissement, de sanction ou d'exclusion du club (après décision du bureau) avec éventuellement des dédommagements des préjudices occasionnés

## **5.A – RESPONSABILITES AVEC AUTORISATION DE SORTIE (à partir de 11 ans)**

En cas d'absence de l'entraîneur l'enfant repartira seul chez lui et ne sera plus sous la responsabilité de la GSM.

## **5.B – RESPONSABILITES SANS AUTORISATION DE SORTIE (jusqu'à 10 ans inclus)**

Avant le début de chaque entraînement, le parent doit s'assurer de la présence de l'entraîneur de l'enfant.

### Gymnaste :

Les parents s'engagent à récupérer l'enfant dès la fin du cours auprès de l'entraîneur ou d'un membre du bureau.

### Baby-gym :

Les parents s'engagent à récupérer l'enfant dès la fin du cours auprès de l'entraîneur ou d'un entraîneur bénévole de l'association.

L'enfant sera confié aux autorités compétentes 15 minutes après la fin des cours.

## **ART 6 – ACCES AUX EQUIPEMENTS**

Les gymnastes ne sont pas autorisés à utiliser les agrès sans la présence de leur entraîneur.

Toute dégradation doit faire l'objet d'une déclaration à la municipalité pour le matériel qu'elle nous prête gracieusement. Concernant le matériel de la GSM une déclaration devra être faite aux assurances respectives.

## **ART 7 – COMPORTEMENTS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS**

L'accès au gymnase se fait par la porte de derrière.

Il est demandé aux utilisateurs d'y adopter une attitude calme et discrète, et de n'y pratiquer aucune activité physique et sportive.

Il est interdit de fumer, de chahuter, de manger ou de consommer de l'alcool dans le gymnase.

Il est demandé à chacun de respecter les règles élémentaires de la vie en collectivité telles que mettre dans les poubelles prévues à cet effet les déchets ou détritiques et de respecter le tri sélectif.

## **ART 8 – REGLES A RESPECTER**

**Tout gymnaste s'engage, lors de la signature de sa licence, à respecter le règlement intérieur.**

### **Autre précision :**

- 1 Ne pas sortir de la salle pendant les entraînements sans l'autorisation de l'entraîneur.
- 2 Respecter les entraîneurs, les autres gymnastes et le club.
- 3 Tous les gymnastes sont tenus de mettre en place et de ranger le matériel avec leur entraîneur.
- 4 Assister à tous les entraînements, à participer à toutes les compétitions, ainsi qu'à la fête de la gym.
- 5 Le gymnaste s'engage à s'entraîner et ne pas perturber le cours.



## **ART 9 – FORMATIONS**

Toutes les gymnastes ayant 12 ans révolus et deux années minimum de pratique doivent suivre la formation « Juge ».

Toute personne souhaitant entraîner une équipe devra suivre une formation (à partir de 12 ans). La formation est à la charge du club.

Tous parents souhaitant l'une et/ou l'autre de ces formations sont les bienvenus.

## **ART 10 – ENTRAINEMENT**

La présence aux entraînements est obligatoire, sauf exception, du début de la saison jusqu'à la fin de celle-ci. En cas d'absence répété sans raison (3 entraînements) le club se réserve le droit d'exclure définitivement le gymnaste sans aucun remboursement de la cotisation.

### Annulation des entraînements :

Les entraînements peuvent être annulés dans les cas suivants :

- Réquisition du complexe par la mairie
- Jours fériés
- Compétitions
- Tout événement involontaires (panne de chauffage, panne de courant, forte chaleur ...)
- Absence de l'entraîneur (le cours aura la possibilité d'être rattrapé suivant les disponibilités de l'entraîneur qui est Bénévole)

Les entraînements peuvent se dérouler sur les infrastructures extérieures des complexes (course, saut ...)

Il n'y a pas entraînement pendant les vacances scolaires sauf exception.

## **ART 11 – COMPETITIONS ET DEPLACEMENTS**

**Les parents doivent prendre connaissance du calendrier des compétitions, et prendre leurs dispositions afin que leur enfant puisse être présent à cette manifestation. CETTE DERNIERE EST OBLIGATOIRE, sous peine d'une pénalité financière (50 euros seront demandé aux parents) voire d'une exclusion définitive de l'équipe.**

Lorsque le club engage une équipe en compétition le club paie des frais d'inscription. Une équipe est pénalisée lorsqu'elle se présente non complète en compétition.

Pour les compétitions les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement sont à la charge des parents

Les gyms sont sous la responsabilité de leurs entraîneurs de l'heure de la convocation, jusqu'à la fin de la rotation de compétition et pendant le palmarès. Entre temps ils seront sous la responsabilité de leurs parents ou personnes responsable les accompagnants.

**Pour la compétition l'achat de la tenue du club est obligatoire.**

## **ART 11 – ASSEMBLEE GENERALE**

Chaque année, l'association organise son Assemblée Générale ou sont conviés tous les parents.





## ART 12 – CONTACT EN CAS D'ABSCENCE OU DE PROBLEME

Mail de l'association : [gsm37parents@outlook.fr](mailto:gsm37parents@outlook.fr)

Présidente : Sandra Bonnardel 06 42 11 53 77

Secrétaire : Ludovic Forestier 06 51 18 32 52

Trésorier : Olivier Bonnardel 06 71 45 14 10

Ces numéros vous sont communiqués pour toutes les questions qui ne peuvent faire l'objet d'un mail ou attendre le prochain cours. Ils sont **personnels** et à ce titre doivent être utilisés **à bon escient**. Nous vous remercions par avance de votre compréhension.



Nom et Prénom du gymnaste : \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_

Signature du représentant légal :

Signature du gymnaste :

La Présidente